
États financiers de La Fondation canadienne du rein

31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Fondation canadienne du rein

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du rein au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation du rein conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation du rein à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation du rein ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation du rein.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation du rein.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation du rein à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation du rein à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 4 mai 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125888

La Fondation canadienne du rein

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Revenus			
Contributions		21 458 517	21 499 334
Legs		2 620 875	4 291 553
Don du surplus de The Canadian Kidney Trustee Corporation	13	411 563	773 699
Revenus de placement alloués aux opérations	5 et 6	1 188 915	842 241
		25 679 870	27 406 827
Coût des campagnes de financement		9 688 339	9 148 174
Revenus nets		15 991 531	18 258 653
Dépenses			
Mission			
Recherche		4 721 974	3 775 639
Programmes et services incluant le don d'organes		5 669 170	4 919 073
Relations gouvernementales et communautaires		2 223 980	1 978 623
Développement des bénévoles et de la Fondation		640 589	549 320
		12 805 713	11 222 655
Gestion et administration		3 825 065	3 560 434
		16 630 778	14 783 089
(Insuffisance) excédent des revenus par rapport aux dépenses avant l'élément suivant		(639 247)	3 475 564
(Pertes) revenus de placement non alloués aux opérations	5 et 6	(971 032)	914 814
(Insuffisance) excédent des revenus par rapport aux dépenses		(1 610 279)	4 390 378

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation canadienne du rein
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Non grevés d'affectations	Investis en immobilisations	Affectés d'origine interne (note 9)	Affectés en dotation d'origine externe (note 8)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au 31 décembre 2020	3 371 873	496 247	12 679 390	4 804 032	21 351 542
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	3 590 293	(89 381)	(25 348)	—	3 475 564
Revenus de placement non alloués aux opérations	—	—	914 814	—	914 814
Dotations	—	—	—	340 150	340 150
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	4 973	4 973
Transferts interfonds	(1 750 625)	79 083	1 671 542	—	—
Soldes de fonds au 31 décembre 2021	5 211 541	485 949	15 240 398	5 149 155	26 087 043
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	58 471	(58 471)	(639 247)	—	(639 247)
Pertes de placement non allouées aux opérations	—	—	(971 032)	—	(971 032)
Dotations	—	—	—	23 144	23 144
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	10 972	10 972
Transferts interfonds	(394 084)	24 580	369 504	—	—
Soldes de fonds au 31 décembre 2022	4 875 928	452 058	13 999 623	5 183 271	24 510 880

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


La Fondation canadienne du rein
État de la situation financière
 au 31 décembre 2022

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		3 924 652	7 404 954
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	13	1 382 532	868 423
Intérêts à recevoir et autres débiteurs		1 583 371	1 274 983
Frais payés d'avance		1 274 835	486 388
		8 165 390	10 034 748
Immobilisations	3	833 648	909 114
Placements	4	23 515 061	24 009 696
		32 514 099	34 953 558
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	10	1 729 841	1 805 100
Apports reportés	7	5 779 019	6 197 138
Apports reportés – programme KRESCENT	7	112 769	441 113
Apports reportés – immobilisations	7	381 590	423 165
		8 003 219	8 866 516
Engagements et obligations contractuelles	11		
Soldes de fonds			
Non grevés d'affectations		4 875 928	5 211 541
Contribution d'un terrain		335 000	335 000
Investis en immobilisations		117 058	150 948
Affectés d'origine interne	9	13 999 623	15 240 398
Affectés en dotation d'origine externe	8	5 183 271	5 149 155
		24 510 880	26 087 042
		32 514 099	34 953 558

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, administrateur


 _____, administrateur

La Fondation canadienne du rein
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des revenus par rapport aux dépenses	(1 610 279)	4 390 378
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	101 878	131 081
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(43 407)	(43 652)
Perte à la disposition des immobilisations	—	1 952
Gain à la vente de placements	(40 524)	(103 432)
Variation de la juste valeur non réalisée	2 807 595	(1 011 392)
Apports reportés constatés à titre de revenus	(2 641 616)	(2 148 454)
	(1 426 353)	1 216 481
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	(514 109)	(401 213)
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	(308 388)	993 717
Frais payés d'avance	(788 446)	(31 560)
Créditeurs et charges à payer	(75,259)	160 080
	(1 686 202)	721 024
Augmentation des apports reportés	2 536 467	2 712 802
(Diminution) augmentation des apports reportés – réserve sur les revenus de placement	(639 482)	724 430
	1 896 985	3 437 232
	(1 215 570)	5 374 737
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(2 910 514)	(5 808 486)
Produit de la vente de placements	638 078	963 652
Acquisition d'immobilisations	(26 412)	(79 083)
	(2 298 848)	(4 923 917)
Activités de financement		
Dotations	23 144	340 150
Revenus de placement réinvestis	10 972	4 973
	34 116	345 123
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(3 480 302)	795 943
Encaisse au début	7 404 954	6 609 011
Encaisse à la fin	3 924 652	7 404 954

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Mission de la Fondation canadienne du rein

La Fondation canadienne du rein se consacre à l'atteinte d'une excellente santé rénale et d'une qualité de vie optimale des personnes atteintes et la découverte d'un traitement pour la guérison de l'insuffisance rénale. La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein ») est l'organisme national bénévole qui s'emploie à alléger le fardeau que représente l'insuffisance rénale :

- en finançant et en favorisant des recherches innovatrices en vue de trouver de meilleures options thérapeutiques et un traitement curatif;
- en offrant des programmes éducatifs et de soutien afin de prévenir l'insuffisance rénale chez les personnes à risque et donner aux personnes atteintes la capacité d'optimiser leur état de santé;
- en prônant un meilleur accès à des soins de santé de haute qualité;
- en sensibilisant davantage le public à l'importance de maintenir les reins en bonne santé et de consentir au don d'organes.

La Fondation du rein s'appuie sur un vaste réseau de bénévoles qualifiés travaillant en partenariat avec les membres du personnel pour offrir ses programmes et ses services partout au Canada. La Fondation du rein est un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est constituée en vertu des lois du Canada.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3400, Produits

La Fondation du rein a adopté les modifications du chapitre 3400, *Produits*, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, qui fournissent des directives supplémentaires concernant la comptabilisation des composantes multiples d'un contrat, le pourcentage d'avancement, la façon de déterminer si l'entité est le mandat ou le mandataire et les opérations de type « vente à livrer ».

L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Fondation du rein.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation du rein devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation du rein qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation du rein dans le cadre de l'opération.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation du rein comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

La Fondation du rein utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses d'apports non reçus ne sont pas comptabilisées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsque reçus. Les apports affectés sont constatés à titre d'apports reportés et comptabilisés dans les revenus lorsque les dépenses connexes sont engagées ou lorsque les immobilisations afférentes sont amorties. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Les revenus de placement non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement affectés sont reconnus comme apports reportés et sont constatés à titre de revenus au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Jusqu'à 4 % de la juste valeur des placements est présentée comme étant des revenus de placement alloués aux opérations. Avec l'approbation du Conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations pour des fins spécifiques. L'excédent ou l'insuffisance, s'il y a lieu, est présenté comme étant des revenus de placement non alloués aux opérations et est transféré à la réserve sur les revenus de placement.

Les revenus provenant des activités de financement sont présentés sur une base brute lorsque la Fondation du rein est considérée comme étant le principal obligé de cette activité. Certains revenus générés dans le cadre de programmes gouvernementaux fortement réglementés et qui se traduisent par un produit net à la Fondation du rein sont comptabilisés sur une base nette.

2. Méthodes comptables (suite)

Dons de services

La Fondation du rein tire un avantage important des dons de temps et de services de la part de bénévoles. Ces apports d'une grande valeur ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont capitalisées au coût d'achat et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'équipement de bureau et les autres immobilisations sont amortis sur une durée de cinq ans. Le matériel informatique est amorti sur une durée de trois ans. Le bâtiment reçu en don est constaté à sa valeur d'évaluation et est amorti sur une durée de 25 ans.

Ventilation

La Fondation du rein classe ses activités en fonction de son développement, de la gestion et administration, et de ses quatre programmes d'activités : recherche, programmes et services incluant le don d'organes, relations gouvernementales et communautaires et le développement des bénévoles et de la Fondation. Les coûts associés à chaque activité incluent tous les coûts directs liés à ces activités, y compris les dépenses salariales et les autres dépenses directes. La Fondation du rein contracte également certaines dépenses d'exploitation courantes par rapport à ces activités. Elle examine annuellement ses allocations de coûts pour s'assurer qu'elles demeurent conformes aux changements apportés à ses activités d'exploitation. Les modifications de ces allocations sont appliquées dans l'année de la révision.

Lorsque des coûts partagés ou indirects sont liés à plus d'une activité, la Fondation du rein ventile ces coûts en fonction des efforts déployés pour chaque activité. Ces coûts incluent les dépenses liées au personnel administratif, les dépenses de location et d'autres dépenses d'exploitation ne pouvant être imputées directement à une activité spécifique. Les dépenses admissibles sont ventilées soit selon les espaces physiques, soit selon le temps alloué aux activités par les employés.

La Fondation du rein ventile une partie des dépenses des campagnes de financement aux relations communautaires et communications pour une de ses activités sur la base du principe que certains messages communiqués lors de cette activité sont principalement à des fins éducatives et promeuvent l'engagement du public. Ces coûts sont ventilés selon les meilleures estimations de la direction concernant la tranche des coûts directs du matériel éducatif qui s'applique à des activités non liées au financement.

Aide gouvernementale

Les montants reçus ou à recevoir découlant des programmes d'aide gouvernementale sont comptabilisés en réduction du coût des actifs ou des charges auxquels ils se rapportent lorsque la Fondation du rein devient admissible à les accumuler, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les avantages seront réalisés. L'aide gouvernementale, y compris la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), d'un montant de valeur nulle (1 007 753 \$ en 2021) a été comptabilisée comme une réduction des collectes de fonds et des dépenses de fonctionnement dans l'état des résultats. La SSUC fait l'objet d'un examen par les autorités fiscales canadiennes.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Immobilisations

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Bâtiment	930 000	553 500	376 500	413 700
Terrain	335 000	—	335 000	335 000
Matériel informatique	1 048 663	959 967	88 696	104 118
Équipement de bureau	326 108	292 656	33 452	54 402
Autres	19 444	19 444	—	1 894
	2 659 215	1 825 567	833 648	909 114

4. Placements

	2022			2021		
	Juste valeur	Coût	(Pertes) gains non réalisés	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire	5 863 732	6 060 298	(196 566)	5 834 512	5 878 862	(44 350)
Fonds d'obligations	3 583 510	4 134 175	(550 665)	3 670 542	3 678 421	(7 879)
Fonds d'actions canadiennes	4 835 435	5 253 298	(417 863)	5 057 638	4 381 840	675 798
Fonds d'actions internationales	9 232 384	9 533 907	(301 523)	9 447 004	8 729 596	717 408
	23 515 061	24 981 678	(1 466 617)	24 009 696	22 668 719	1 340 977

Les justes valeurs des placements sont basées sur la juste valeur en fin d'exercice.

5. Revenus de placement

Les revenus de placement se composent des éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Gain à la vente de placements	40 524	103 432
Distributions sous forme de dividendes et d'intérêts	2 356 444	1 371 634
Variation de la juste valeur non réalisée	(2 807 595)	1 011 392
	(410 627)	2 486 458

5. Revenus de placement (suite)

La présentation des revenus de placement aux états financiers est la suivante :

	2022	2021
	\$	\$
État des résultats		
Revenus de placement alloués aux opérations	1 188 915	842 241
(Pertes) revenus de placement non alloués aux opérations (note 6)	(971 032)	914 814
Augmentation (diminution) directe des apports reportés		
(Pertes) revenus de placement de fonds affectés en dotation d'origine externe (note 7a)	(651 789)	710 095
Revenus de placement alloués aux apports reportés	12 307	14 335
État de l'évolution des soldes de fonds		
Revenus de placement réinvestis dans les fonds de dotation	10 972	4 973
	(410 627)	2 486 458

6. Réserve sur les revenus de placement

En conformité avec la politique d'appropriation des revenus de placement de la Fondation du rein, les revenus de placement alloués aux opérations sont déterminés au début de l'année comme étant un pourcentage de la juste valeur des placements, avec un maximum de 4 %. Avec l'approbation du Conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations à des fins spécifiques. Tout excédent des revenus de placement par rapport au montant alloué est reconnu comme étant un revenu de placement non alloué aux opérations. Dans la mesure où le revenu de placement est moindre que le montant alloué, le manque à gagner est retiré de la réserve sur les revenus de placement et est reconnu comme une diminution du revenu de placement non alloué aux opérations. Les objectifs de cette politique sont de présenter annuellement un montant plus stable de revenus de placement à l'état des résultats et d'aider à maintenir le capital, ceci s'appliquant également aux années au cours desquelles les marchés sont moins performants.

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	2 503 765	1 588 951
(Pertes) revenus de placement non alloués aux opérations	(971 032)	914 814
Solde à la fin	1 532 733	2 503 765

En 2017, le Conseil d'administration national a créé un Fonds d'innovation qui est financé par les revenus de placement alloués aux opérations.

Le solde en réserve sur les revenus de placement à la fin de l'exercice comprend un engagement de 420 720 \$ (350 861 \$ en 2021) pour le Fonds d'innovation. La réserve sur les revenus de placement est une composante du fonds affecté d'origine interne (note 9).

7. Apports reportés

(a) *Apports reportés*

Les apports reportés comprennent des apports pour lesquels le donateur impose des affectations pour une raison spécifique, augmentés des revenus de placement tirés des affectations en dotation d'origine externe. Ces montants sont constatés aux revenus quand les dépenses relatives à ces affectations sont engagées. La Fondation du rein se conforme à ces affectations d'origine externe.

	Solde au début	Ajouts	Débours	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Revenus de placement des fonds affectés en dotation d'origine externe (note 5)	1 988 888	(651 789)	—	1 337 099
Programmes et services incluant le don d'organes	2 608 386	1 852 588	1 420 014	3 044 960
Recherche	738 330	298 176	494 197	542 309
Relations gouvernementales et communautaires	583 465	(4 398)	88 757	490 310
Campagnes de financement	278 069	359 833	269 561	368 341
	6 197 138	1 854 410	2 272 529	5 779 019

(b) *Apports reportés – programme KRESCENT*

La Fondation du rein gère le Programme national de formation scientifique et d'encadrement des chercheurs spécialisés dans le domaine rénal (KRESCENT) pour lequel elle amasse et administre les fonds. Les fonds amassés par la Fondation du rein et consacrés au programme sont assujettis aux méthodes et pratiques comptables en vigueur pour le programme général de recherche de la Fondation du rein.

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	441 113	467 529
Plus : commandites et dons reçus	40 743	115 518
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	(369 087)	(141 934)
Solde à la fin	112 769	441 113

(c) *Apports reportés – immobilisations*

Ce solde inclut les dons et les achats en immobilisations avec les fonds désignés à cet effet.

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	423 165	466 817
Plus : apports reçus	1 832	—
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	(43 407)	(43 652)
Solde à la fin	381 590	423 165

8. Affectés en dotation d'origine externe

Les fonds affectés en dotation d'origine externe représentent le montant initial de la dotation.

	2022	2021
	\$	\$
Recherche	2 402 118	2 394 713
Programmes et services incluant le don d'organes	2 122 265	2 095 753
Non spécifiées	658 888	658 689
	5 183 271	5 149 155

Le changement de la juste valeur pour les dotations d'origine externe est reflété dans les apports reportés.

9. Affectés d'origine interne

Le solde de fonds d'affectations d'origine interne comprend des ressources désignées par le Conseil d'administration national à des fins spécifiques. Ces fonds se composent de ce qui suit :

	2022	2021
	\$	\$
Surplus pour utilisation au cours des prochaines années	8 009 446	8 648 693
Trois années d'engagements pour la recherche	4 160 366	3 790 862
Réserve sur les revenus de placement (note 6)	1 532 733	2 503 765
Renforcement des capacités pour la Saskatchewan	190 548	190 548
Dépenses en immobilisations futures pour le sud de l'Alberta	80 000	80 000
Programmes du Manitoba	26 530	26 530
	13 999 623	15 240 398

En 2016, le Conseil d'administration national a approuvé une politique visant à encourager la responsabilité financière à long terme. La politique permet aux divisions et au bureau national de transférer une partie de leur part de l'excédent consolidé pour les dépenses au cours des prochaines années.

10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 14 006 \$ (3 740 \$ au 31 décembre 2021).

11. Engagements et obligations contractuelles

La Fondation du rein a des engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT). Ces engagements, diminués des apports reportés pour la recherche, totalisent 3 560 366 \$. La Fondation du rein a signé une lettre d'intention avec les Instituts de recherche en santé du Canada en 2019 pour 1 000 000 \$ sur cinq ans. Ce projet a débuté en 2022 et se termine en 2026. La Fondation du rein s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation à long terme relatifs à ses locaux, à verser des montants minimaux totalisant 4 261 781 \$ et dont elle est responsable, à l'exception de certaines dépenses d'exploitation. Ces montants sont censés être payés au cours des prochains exercices selon le calendrier suivant :

	Engagements de recherche	Contrats de location- exploitation
	\$	\$
2023	2 276 089	669 882
2024	1 380 774	705 026
2025	503 504	676 643
2026	212 305	841 671
2027	—	394 568
2028 et suivants	—	973 991

12. Ventilation

Tel que le décrit la note portant sur les principales méthodes comptables, les dépenses de gestion et d'administration ont été ventilées comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Programmes et services incluant le don d'organes	727 433	689 601
Coût des campagnes de financement	225 897	209 743
Relations gouvernementales et communautaires	163 533	142 428
Recherche	128 727	219 489
Développement des bénévoles et de la Fondation du rein	119 544	81 920
	1 365 134	1 343 181

Comme le décrit la note portant sur les principales méthodes comptables, certaines charges encourues en même temps que les campagnes de financement ont été affectées à d'autres activités :

	2022	2021
	\$	\$
Relations gouvernementales et communautaires	209 730	165 861

13. Opérations entre parties liées

La Fondation du rein a un intérêt économique dans The Canadian Kidney Trustee Corporation (la « Fiducie »), puisque la Fiducie est l'organisme national dédié aux collectes de fonds afin de soutenir la Fondation du rein par la collecte et la revente de biens donnés, y compris des vêtements et des articles ménagers. Durant l'année, la Fondation du rein a effectué des opérations avec la Fiducie, qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont mesurées à la valeur d'échange. Le montant dû entre ces parties liées est présenté distinctement dans les états financiers.

Durant l'année, la Fondation du rein a refacturé des frais de gestion pour un montant de 73 704 \$ (73 704 \$ en 2021) pour les services administratifs rendus.

Le résumé des informations financières de la Fiducie aux 31 décembre 2022 et 2021 et pour les années terminées à ces dates est présenté ci-dessous :

	2022	2021
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	1 743 305	1 166 345
Passif	1 743 305	1 166 345
Le passif inclut un montant dû à la Fondation du rein de 1 382 532 \$ (868 423 \$ en 2021)		
État des résultats		
Total des produits	4 208 750	3 030 792
Total des charges	3 797 187	2 257 093
Don du surplus à la Fondation du rein	411 563	773 699
Excédent des produits sur les charges	—	—

	2022	2021
	\$	\$
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	638 052	520 143
Activités d'investissement	—	—
Activités de financement	—	—
Augmentation nette de l'encaisse	638 052	520 143

14. Instruments financiers

Risque de crédit

La Fondation du rein est exposée au risque de crédit découlant du fait que les donateurs et les débiteurs pourraient éprouver des difficultés financières et ne seraient pas en mesure de respecter leurs engagements. Cependant, les donateurs et les débiteurs de la Fondation du rein sont nombreux et variés, ce qui lui permet de réduire la concentration du risque de crédit.

14. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est exposé au risque de marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des valeurs mobilières négociées. Ces risques incluent les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est géré professionnellement sur la base d'une politique de placement diversifiée afin de gérer ce risque. Le portefeuille de placement est examiné de façon régulière par le National Finance and Audit Committee et le Investment Committee de la Fondation du rein.

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation du rein est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation du rein surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2021, les principaux passifs financiers de la Fondation du rein étaient les créditeurs et charges à payer.

15. Informations supplémentaires

En 2022, la rémunération totale des employés de la province de l'Alberta, dont la principale fonction est la tenue de campagnes de financement, est de 187 529 \$ (180 757 \$ en 2021).